



CERTIFICATION

*AIO certifie que l'entreprise :*

**MARE NOSTRUM**

Aire de carénage du port de plaisance de Bandol

83150 Bandol

(ex : Alpha Travaux Sous-Marins)

France

*a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.*

*Le champ d'application est le suivant :*

**Travaux Hyperbares mention A**

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus,  
ce certificat est valable du **16 juillet 2024** au **15 juillet 2028**

Certificat n° **FR2024318\_1**

Date d'émission : 02 octobre 2024

Didier ANSEL – Directeur Général

**cofrac**



**CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES**

Accréditation  
N°5-0604  
Portée  
disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code. Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

[contact@aiocertification.com](mailto:contact@aiocertification.com)

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE